

Dépôt: Joëlle Welfring 20 mars 2025 Débat de consultation-Minnentation

Réduction du gaspillage alimentaire

La Chambre des député.e.s,

Considérant

- que le programme gouvernemental 2023-2028 prévoit le renforcement des efforts dans le domaine de la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la nécessité d'une approche cohérente à travers toute la chaîne de valeur, de la production à la consommation ;

invite le gouvernement

- à donner une base légale à l'objectif de réduction du gaspillage alimentaire de -50% jusqu'à 2030, couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, du champ à l'assiette;
- à améliorer le système de suivi et de contrôle du gaspillage alimentaire couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, du champ à l'assiette, afin d'assurer une réduction efficace et mesurable ;
- à développer un programme de soutien pour les acteurs.trices (du monde agricole, de la distribution, du commerce, de la restauration, de la recherche,...) qui développent des projets visant à réduire le gaspillage alimentaire;
- à instaurer une obligation de don des denrées alimentaires encore consommables, accompagnée de sécurité juridique pour les donateurs.trices ;
- à s'engager au niveau européen pour la suppression de la date de durabilité minimale;
- à promouvoir davantage la campagne Antigaspi.

Signatures:

DALWA BERNARY